



Le 8 septembre 2015,

**Aux Président(e)s des conseils presbytéraux,
(copie aux ministres)**

Madame, Monsieur,
Chers amis,

En ce début d'année scolaire où toutes les activités reprennent peu à peu, je pense particulièrement à votre ministère de président(e) de conseil qui vous place au cœur de l'animation du conseil presbytéral et de la vie de votre église.

Comme vous le savez, le conseil régional m'a élu au mois de juin dernier pour le présider et succéder ainsi à ma collègue Valérie Mitrani. Me voici donc installé dans mes nouvelles fonctions, découvrant peu à peu le quotidien de la vie régionale. Cette première lettre 'présidentielle' me permet de nouer 'officiellement' le contact avec vous et de vous assurer dès à présent de ma disponibilité pour vous écouter, vous rencontrer, et vous apporter tout le soutien 'régional' dont votre église locale pourrait avoir besoin.

En écrivant ces mots, j'engage avec moi le conseil régional qui, sous ma présidence, assurera comme dans les années passées son ministère collégial au service des consistoires et des églises locales afin d'accompagner, de soutenir et de fortifier au mieux le témoignage de notre Eglise Protestante Unie de France en région Ouest. Si, tout seul, le président ne peut être partout, les 14 membres du conseil régional peuvent assurer collégialement une présence plus forte dans notre vaste région Ouest !

Comme président, je mettrai tout mon cœur à l'ouvrage, mais mon ministère pastoral s'accomplit au croisement de plusieurs contraintes (la grande étendue de la région ouest, les nombreuses églises locales, plusieurs églises isolées, ma vie privée de père de famille, et les rendez-vous 'Parisiens' liés à ma fonction de président) qui limiteront parfois ma disponibilité.

Enfin, je termine ces remarques d'ouverture pour me souvenir qu'avant d'être le président du conseil régional, je suis pasteur. Et je ne peux envisager ce nouveau ministère sans y associer l'écoute, l'attention, la vigilance spirituelle, et l'accompagnement personnel que j'accorderai à ceux qui me sollicitent. J'entends vivre pleinement ma vocation pastorale dans l'exercice des mes nouvelles fonctions et tout particulièrement dans nos échanges à venir.

Au seuil de cette nouvelle année scolaire, je partage avec vous quelques considérations qui m'apparaissent importantes...

Suite du Synode de Sète...

Nous sortons d'un moment de notre vie d'église dans lequel quelques turbulences, dans la suite de la décision du Synode National sur la Bénédiction des couples de même sexe, ont agité des églises locales, des conseils presbytéraux, des ministres, des membres d'église... et je dois dire que pendant mes congés d'été, ici et là, beaucoup d'amis ou de proches n'ont pas manqué d'évoquer ce sujet dans des conversations de plage ou de repas...

J'ai l'impression (c'est très subjectif !) que, globalement, la pression est retombée et que d'autres sujets occupent maintenant les esprits.

Toutefois, je voudrais vous inviter à la plus grande vigilance pour ne relancer (ou alimenter) localement des polémiques inutiles.

Je vous prie d'être très vigilant vis-à-vis de ceux qui souhaiteraient qu'aujourd'hui votre conseil presbytéral fasse connaître publiquement sa décision quant à la possibilité ou non d'accorder une bénédiction à un couple de même sexe dans votre église locale.

Cette 'pression' peut venir de quelques membres de l'église, ou bien d'Eglises sœurs issues de la mouvance évangélique, ou bien parfois dans le cadre d'un réseau de relations œcuméniques...

Quoiqu'il en soit, toutes les églises locales sont soumises à l'autorité du Synode National. Il n'y a donc pas lieu de 'voter' pour recevoir ou non la résolution du Synode Nationale. Elle s'impose à toutes les églises de l'Union. Ce qui peut faire l'objet d'un vote, c'est la pratique adoptée par une église locale lorsqu'une demande de bénédiction pour un couple homosexuel surviendra.

Pour ma part, je préconise vraiment de suivre la recommandation du Synode National qui préconise que ce vote n'intervienne qu'à l'occasion d'une première demande ! Bien entendu, votre conseil presbytéral est souverain et peut faire le choix d'adopter une pratique locale dès à présent (certaines églises locales l'ont déjà fait).

Mais soyez très attentif aux conséquences et mesurez bien, avec discernement, l'utilité d'une telle décision notamment au regard de l'unité de l'église locale !

L'année 2015-2016 en perspective

Il ne vous aura pas échappé que nous sommes dans une année de transition, au lendemain du débat de notre église sur la bénédiction. Pas de « sujet national » cette année pour le Synode Régional ! Ouf ! Cela faisait longtemps...

Le Synode Régional s'ouvre comme une occasion de 'respirer' un peu et de prendre le temps d'un échange sur la notion d'Eglise de Témoins. Nous ne serons pas soumis à la pression de décisions de résolutions impératives à voter. Tout au plus pourrons-nous nous donner quelques pistes pour alimenter notre travail régional et local pour avancer sur le témoignage.

Mais très vite, nous serons sollicités à nouveau pour préparer l'adoption d'une déclaration de foi pour l'Eglise Protestante Unie de France en 2017. On nous annonce, à ce jour, le matériel d'animation dans le courant du mois de janvier.

Je souhaiterais dès à présent attirer votre attention sur un moment important de cette nouvelle année scolaire : le renouvellement des conseils presbytéraux.

C'est un élément essentiel de notre vie d'Eglise : discerner et appeler au service du Christ les hommes et les femmes dont notre Eglise a besoin ! C'est un travail collégial parce que c'est dans l'échange, la réflexion collective, la méditation et la prière communautaire que le discernement porte les meilleurs fruits. Evidemment, lorsqu'une église locale bénéficie de la présence d'un pasteur, sa présence est déterminante pour accompagner le travail de discernement, parce que le pasteur connaît les membres de l'église locale.

Aujourd'hui, Je constate que beaucoup de conseils presbytéraux de notre région sont fragiles, constitués d'un petit nombre de personnes, et parfois des personnes fatiguées, âgées, peut-être même lassées, mais qui continuent inlassablement à servir l'Eglise pour 'rendre service' et pour 'dépanner'.

Il est vrai que dans certains territoires, les ressources humaines sont limitées et la sociologie ne permet pas d'envisager un grand renouveau. Mais lorsque cela est possible, et si les richesses humaines permettent d'envisager un vrai renouveau, je vous invite à prendre vraiment du temps pour créer les conditions de ce renouveau et mettre au service de l'Eglise de nouvelles personnes.

Ici et là, dans la région, certains demandent une formation spécifique, pour les conseillers presbytéraux, pour les présidents de conseils... dans certains consistoires, cela existe déjà. Et lorsque cela n'existe pas, nous le ferons et nous répondrons aux demandes sur ce point !

Je termine pour attirer votre attention sur la date des assemblées générales de paroisse. Sans doute qu'au moment où vous parvient cette lettre, la date est déjà fixée pour votre église locale ? Mais si ce n'était pas le cas, merci de tout faire pour que cette assemblée générale ne soit pas au delà du 30 mars.

Quelques considérations sur l'actualité

Je partage avec vous l'immense émotion qui m'habite depuis plusieurs mois déjà, devant les drames humains qui se jouent au proche orient bien entendu mais aussi sur notre continent. L'arrivée massive de migrants venus chercher une terre d'accueil s'impose à nous tous comme une réalité présente et future incontournable.

Comme beaucoup de nos concitoyens, j'ai du mal à y voir clair. D'un côté, ma foi, mon cœur, et ma sensibilité me poussent à chercher toutes les solutions possibles d'accueil et d'hospitalité. D'un autre côté, ma raison, ma prudence, et la réalité des contraintes de ma vie quotidienne (économiques, administratives et juridiques) me poussent à m'affranchir de toute initiative. Et me voilà déchiré entre mon cœur et ma raison.

Mais plus encore, c'est l'immensité de la tâche d'accueil qui me bloque... Comment allons-nous faire face, sur notre continent, à l'afflux massif et durable de tous ces réfugiés ?

Et pourtant, il le faudra ! Ici, c'est la foi qui me porte. Je ne sais pas comment nous le ferons, mais nous le ferons ! Accueillir, consoler, accompagner et redonner un espoir et un avenir à ceux qui pour l'instant sont en errance.

Je vous invite vraiment à créer des occasions d'échange et de partage sur ces questions. Il me semble très important que nos églises locales, nos entraides, nos mouvements associatifs, recherchent collégialement, partout où cela paraîtra possible des solutions d'accueil, des initiatives, des gestes, qui contribuent à la dynamique collective d'hospitalité à laquelle nous invite nos autorités politiques.

Merci d'y être particulièrement attentif au titre du ministère qui est le votre.

Je ne peux malheureusement pas aborder tous les sujets de notre vie régionale dans cette lettre, mais nous pourrions prolonger cet échange à l'occasion d'une prochaine rencontre et particulièrement à l'occasion du Synode Régional d'Angers les 13-14 et 15 novembre prochains.

Partagez, avec le conseil dont vous avez la présidence, mes salutations très fraternelles.

Je vous assure de mes meilleures pensées et je vous porte avec ceux qui vous sont chers, dans la prière.

Guillaume de Clermont
06 22 38 43 91
guillaume@de-clermont.org



P.S. : cette lettre peut-être partagée, sans réserve, avec les membres de votre conseil presbytéral. Chaque pasteur en recevra aussi une copie.